Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

L'ALBANE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 6 mars 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

GUILLOTIN - LE BASTARD
& ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
www.guillotin-lebastard.com

Avis est donné de la constitution en date du 26 Février 2026 d'une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société Civile Immobilière DENOMINATION : L'ALBANE SIEGE SOCIAL : 15 rue de la Ville Baslé 35730 PLEURTUIT OBJET : L'acquisition, la vente, la réception comme apport, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ; La constitution de toute sûreté réelle sur les actifs sociaux ; Elle pourra garantir hypothécairement des emprunts et se porter caution d'un ou plusieurs associés pour des emprunts contractés par eux pour financer une opération immobilière réalisée par la société ; Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société. DUREE : 99 années CAPITAL : 1 000 €uros APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €uros GERANCE : Monsieur Valentin VASEUX demeurant à PLEURTUIT (35730), 15 rue de la Ville Baslé CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés se prononçant en assemblée générale extraordinaire. IMMATRICULATION : au RCS de SAINT MALO Pour avis

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne